



## caution solidaire pour une location

Par **pacaud**, le 10/04/2012 à 21:08

bonjour !

Notre fils vient de trouver une maison en location ! le propriétaire lui demande une caution solidaire, copie des impôts, copies de ses bulletins de salaire Routier sur Paris toute la semaine depuis 13 ans. Pouvez vous m'en dire un peu plus sur la caution solidaire ! à lire certains posts, le bail doit être en compte de cette caution, nous parents aurions aimé des renseignements. Pouvez vous nous aider merci

Par **janus2fr**, le 11/04/2012 à 07:10

Bonjour,

J'ai un peu de mal à comprendre votre question...

Vous voulez savoir à quoi engage un acte de cautionnement ?

Tout simplement à vous substituer au locataire en cas d'impayés de celui-ci. Donc si votre fils venait à ne pas payer ce qu'il doit au bailleur, loyer, charges, etc., la personne caution devrait payer à sa place.

Par **Assistant juridique**, le 11/04/2012 à 09:33

Voici diverses fiches pratiques qui vous expliquent en détail les risques et précautions à prendre avant de signer une caution :

[http://assistant-juridique.fr/risques\\_caution.jsp](http://assistant-juridique.fr/risques_caution.jsp)

[http://assistant-juridique.fr/precautions\\_caution.jsp](http://assistant-juridique.fr/precautions_caution.jsp)

[http://assistant-juridique.fr/engagement\\_caution.jsp](http://assistant-juridique.fr/engagement_caution.jsp)